



Termes de référence pour l'étude de base du projet PBF « Jeunes pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les régions de Ségou et Koutiala »

Suite à la crise de 2012, le Gouvernement du Mali s'est engagé dans des actions de consolidation de la paix et de promotion de la cohésion sociale en collaboration avec les partenaires au développement y compris les agences des Nations Unies. Des initiatives nationales et locales ont pour objectif de renforcer les efforts pacifistes des communautés et autres acteurs affectés par cette crise. Dans cette dynamique, la participation de toutes les couches de la société civile est jugée indispensable, avec un accent particulier aux jeunes dont les 15-35 ans représentant 32% de la population (2024) alors que l'ensemble de la population de moins de 35 ans représente 79,2% des Maliens. S'alignant sur la Politique Nationale de la Jeunesse et d'autres documents nationaux de référence, ainsi que sur les orientations internationales pertinentes, telles que l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité (Résolution 2250), l'UNFPA en partenariat avec d'autres agences des Nations Unies (PNUD, UNESCO) travaille au renforcement des jeunes pour leur participation dans les décisions les affectant, et au processus de paix et de cohésion sociale.

Le projet "Jeunes pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les régions de Ségou et Koutiala, » est financé par PBSO (Bureau d'appui à la consolidation de la paix) et mis en œuvre conjointement par le PNUD, l'UNFPA, l'UNESCO et le gouvernement du Mali, représenté principalement par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la construction Citoyenne; le Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale et du Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, en collaboration avec d'autres départements ministériels et les Organisations de la Société Civile. Le projet intervient dans cinq communes des régions de Ségou et Koutiala au Mali, qui ont été fortement touchées par l'insécurité, les défis de gouvernance, et les difficultés socio-économiques depuis 2012, ce qui a eu un impact sur le bien-être des communautés, en particulier les jeunes. Ces crises, y compris les conflits avec les groupes armés non étatiques et les différends intercommunautaires, ont entraîné la destruction des moyens de subsistance, la fermeture des écoles et l'effondrement de la cohésion sociale. Les jeunes (âgés de 15 à 35 ans) sont particulièrement vulnérables dans ce contexte, car ils sont confrontés à des opportunités économiques limitées, à la marginalisation dans les processus de prise de décision et sont souvent la cible du recrutement par les groupes armés. Le projet vise à relever ces défis en encourageant la participation des jeunes à la consolidation de la paix ; en renforçant les mécanismes communautaires et institutionnels de prévention et de gestion des conflits ; et en favorisant l'accès aux opportunités d'emploi pour les jeunes. Le projet prend spécifiquement en compte les dynamiques de genre et d'âge, car les jeunes femmes et les filles sont confrontées à des obstacles supplémentaires et à une vulnérabilité accrue dans ces régions touchées par les conflits, notamment un accès réduit aux services sociaux de base aux jeunes femmes, tels que l'éducation, les services de santé. La vulnérabilité des jeunes femmes face aux violences basées sur le genre (VBG) est exacerbée en situation de conflit et renforce leur marginalisation. Le projet renforcera donc la sensibilisation des autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieuses, à l'importance de l'inclusion et



l'implication des jeunes femmes en particulier, y compris en tant que leaders dans les mécanismes de prise de décision. Il facilitera la création d'espaces de dialogues/d'écoute dans les maisons de jeunes, où les jeunes femmes pourront se permettre d'échanger librement. Aussi, le projet mettra en œuvre des initiatives et mesures permettant aux femmes de bénéficier de formation professionnelle adaptées.

Dans le but de mettre en œuvre le projet de manière efficace, les acteurs de la mise en œuvre envisagent de conduire une analyse de référence (étude de base) dans les communes concernées par le projet, notamment Ségou, Markala, Kolonigué, Niono et Koutiala. Les résultats de cette étude permettront d'une part de fournir des références aux indicateurs du projet et d'autre part d'orienter la mise en œuvre.

Les présents termes de références sont élaborés afin de définir les grandes lignes de cette mission.

1- Objectif général

L'étude de base a pour but d'établir une référence du projet et de fournir les éléments contextuels et connaissances nécessaires à sa bonne exécution .

2- Les objectifs spécifiques

L'étude de base doit permettre à l'équipe du projet de :

- Disposer d'informations pertinentes sur les initiatives similaires dans la zone
- Faire une analyse SWOT de l'environnement du projet pour alimenter la mise en œuvre et une analyse des risques et mesures d'atténuation
- Disposer d'une analyse des potentiels parties prenantes du projet
- Intégrer une analyse des besoins spécifiques des cibles de 15-19 ans, des jeunes femmes et des groupes marginalisés
- Tester la théorie du changement du projet,
- Établir le niveau de référence des indicateurs du projet ;
- Définir les indicateurs de suivi pour mesurer les impacts du projet à court et moyen terme ;
- Dégager les perspectives de durabilité du projet ;

3- Les Résultats attendus de l'étude

À l'issue de la mission d'étude de base, l'équipe du projet devra obtenir les résultats suivants :

Les résultats relatifs à la validité de la "théorie du changement" formulée pour le projet

L'étude de base constitue une opportunité pour tester davantage la théorie du changement (TDC/TOC) du projet notamment en y apportant des éléments permettant de la renforcer. Il est donc attendu comme l'un des résultats de l'étude de :

- Tester la théorie du changement dans la zone du projet en vue de confirmer sa pertinence ; Fournir les données et informations qui permettront de la consolider davantage ;



- Examiner les rôles attendus des acteurs clés du projet et proposer des orientations ;
 - Confronter les exigences de la théorie du changement avec les conditions réelles du terrain.
- Les résultats relatifs aux indicateurs du projet

Les résultats attendus de l'étude de base en lien avec les indicateurs du projet sont principalement les suivants :

- Les niveaux de référence des indicateurs du projet sont connus être renseignés selon les désagréations indiquées dans le document projet;
 - Les informations qualitatives nécessaires pour le projet sont collectées ;
 - Les indicateurs de Proxy formulés par l'équipe du projet sont renseignés ;
 - Les niveaux de référence des indicateurs sont renseignés selon les désagréations du document de projet
 - Les indicateurs mesurant l'impact du projet sur les jeunes femmes et les populations vulnérables sont définis ;
 - Les informations opérationnelles aidant à la prise de décision sur le projet sont produites ;
 - Les données relatives à la réalisation des extrants du cadre logique sont collectées.
- Les résultats relatifs à l'analyse des risques et hypothèses du cadre logique du projet

Un autre aspect des résultats attendus de l'étude de base est de fournir des éléments de connaissance à l'équipe du projet sur les éventuels risques formulés dans le projet. Ainsi, l'étude devra permettre de:

- Évaluer sur le terrain, le niveau des risques formulés dans le projet ;
 - Réévaluer l'impact desdits risques sur le projet au regard de leur probabilité d'occurrence ;
 - Réévaluer les mesures d'atténuation envisagées par les équipes du projet en fonction du terrain ;
 - Identifier les perspectives d'atténuation selon l'avis des communautés et du consultant.
 - Inclure une analyse des risques liés aux dynamiques de genre et aux violences basés sur le genre (VBG)
 - Un plan de contingence qui prendra en compte un ensemble de stratégies et d'actions préparées à l'avance pour répondre à des événements imprévus ou des situations d'urgence
- Les Résultats relatifs à la connaissance de l'environnement du projet et des acteurs

Il est attendu que l'étude de base produise des données et informations de toute nature permettant une mise en œuvre efficace du projet. A ce titre, elle doit mener entre autres :



- Une Analyse SWOT de l'environnement du projet incluant les zones et les acteurs ;
 - Une analyse des parties prenantes du projet en lien avec leur avantage comparatif et contribution ;
 - Une brève analyse du marché de l'emploi dans les zones concernées ;
 - Une cartographie des organisations de jeunes et de jeunes femmes existant dans la zone du projet ;
 - Mise en évidence des besoins et attentes des jeunes femmes pour leur implication dans le projet
 - L'analyse des initiatives similaires au projet pour une perspective de synergie ;
 - Un aperçu des mécanismes de consolidation de la paix existants dans la zone d'intervention ;
 - Identifier des pistes et éléments de durabilité sur lesquels le projet devra se fonder ;
 - Une analyse sur la disponibilité des cibles (jeunes et jeunes femmes) durant les périodes hivernales et les périodes propices pour les formations de longue durée ;
 - Fournir les informations pertinentes pouvant faciliter la réalisation des extrants du projet.
- Résultats relatifs aux attentes des communautés bénéficiaires sur le projet

Il est primordial d'intégrer l'avis des communautés bénéficiaires dans la formulation de la réponse du projet pour la consolidation de la paix. Ainsi l'étude de base devra entre autres permettre de :

- Identifier les différents profils de bénéficiaires/acteurs en fonction des spécificités socioculturelles et sexospécifiques, pour les principales activités du projet ;
 - Disposer des perceptions des personnes ressources sur l'implication des jeunes dans les mécanismes de gestion communautaires des conflits et la participation des jeunes femmes en particulier ;
 - Disposer des perceptions des jeunes sur l'accès à l'emploi ;
 - Recueillir les perceptions des jeunes concernant leur implication ou participation dans la gestion des actions de développement local et communal, ainsi que dans les prises de décisions, les concernant ;
 - Disposer des perceptions des jeunes sur les raisons de recrutement dans les groupes armés, les vecteurs de conflits ;
 - Prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes femmes et des populations vulnérables ;
 - Identifier 5 maisons de jeunesse et fréquentées régulièrement par les jeunes, dont une par commune qui peuvent nécessiter une réhabilitation et identifier avec les jeunes de ces communes les besoins pour l'amélioration de la fonctionnalité de ces maisons.
-
- Collecter les approches et suggestions des bénéficiaires sur la mise en œuvre du projet, en particulier les perspectives de jeunes ;
 - Valoriser toutes les contributions qui aideront l'efficacité du projet.



- Résultats relatifs à la formulation des recommandations pertinentes

Les orientations et suggestions du consultant sont nécessaires pour la prise de décision de l'équipe du projet. Il est fortement attendu que :

- Des recommandations pertinentes et des précisions soient formulées à l'endroit de l'équipe ;
- Les avis et analyses propres au consultant soient faites afin d'orienter l'équipe du projet ;
- Les suggestions et recommandations des personnes ressources soient mises en exergue.
- Un cadre de suivi post étude pour s'assurer de la mise en oeuvre des recommandations est défini

NB: Les données collectées devront être validées par les communautés bénéficiaires en présence de toutes les parties prenantes du projet et documentées lors d'ateliers restitutions des résultats.

4- La méthodologie de l'étude

La méthodologie de l'étude devra être conçue de sorte à prendre en compte tous les besoins exprimés dans les présents termes de référence. Il est à préciser que le cabinet en charge de la présente étude, est responsable de la conception de la méthodologie et sa pertinence pour répondre aux attentes de l'équipe de projet UNFPA et des partenaires impliqués (PNUD, UNESCO). A ce titre, il devra proposer une méthodologie complète et adaptée aux besoins d'informations exprimés par l'étude

(Voir TdR et document de projet). Voir détails ci-dessous :

- Proposer les choix méthodologiques les plus appropriés

Sur la base du document de projet, l'expérience de terrain et la rencontre de cadrage le cabinet devra proposer à UNFPA, les choix méthodologiques les plus appropriés pour ladite étude.

- Adopter une démarche scientifique exempt de toute critique méthodologique

La démarche méthodologique de l'étude de base du présent projet devra se faire conformément aux standards dans le domaine. Elle doit être fondée sur les évidences scientifiques dénudées de toute insuffisance. Toutefois les insuffisances admises comme postulat ou limite seront clairement exposées par le cabinet.

- Une méthodologie mixte (quantitatif et qualitatif) pour répondre aux besoins d'information du projet
- Préciser les modalités d'inclusion des jeunes femmes et des groupes marginalisés dans l'échantillonnage
- Intégrer les techniques participatives pour garantir l'expression des jeunes et des communautés bénéficiaires



Au regard de la spécificité des besoins d'information exprimés par le projet et l'équipe de mise en œuvre, le cabinet est vivement encouragé à proposer une méthodologie mixte afin d'y répondre au mieux aux attentes.

NB : La proposition de l'approche méthodologique et autres composantes de l'étude seront faites à travers l'offre technique du cabinet qui inclura au moins, une présentation du cabinet, la compréhension de la mission ; l'approche méthodologiques proposée, ainsi que le calendrier d'exécution de l'étude. Il convient de signaler qu'il est laissé au pouvoir discrétionnaire du cabinet de proposer à tous les niveaux, la démarche méthodologique, la plus appropriée.

Critères de sélection du cabinet national

L'UNFPA procédera à la sélection d'un cabinet national sur la base d'une offre technique estimée à 70% et d'une offre financière estimée à 30% répond aux besoins formulés pour cette étude. Tous les critères obligatoires mentionnés dans la présente consultation devront être pris en compte dans l'offre des soumissionnaires. Chaque soumissionnaire doit soumettre une note explicative sur la compréhension des Termes de référence (TDR), une présentation de l'approche méthodologique, un plan de travail et la liste des prestations similaires déjà exécutées avec les attestations de bonne exécution.

Modalités de paiement

Les paiements seront effectués selon les jalons suivants :

- 30 % à la signature du contrat : Un paiement initial sera effectué à la signature du contrat pour couvrir les frais administratifs et les premières étapes du projet.
- 40 % après la soumission des premiers livrables : Un deuxième paiement sera effectué une fois que les premiers livrables auront été soumis et validés par l'équipe du projet.
- 30 % à la soumission du rapport final : Le solde sera payé à la soumission du rapport final du projet.

5- Qualifications requises

Les soumissionnaires envisagés pour cette consultation de type « cabinet de consultant » ayant le profil ci-dessous :

- Le consultant principal devra être titulaire au moins d'un diplôme de niveau Bac+5, en sciences sociales (démographie, statistiques, santé publique, économie ou domaine connexe);
- Une expérience d'au moins 10 ans dans la recherche en science sociale ;
- Une solide expérience en décentralisation et la gouvernance locale;
- Une expertise dans la recherche (qualitative et quantitative) ;
- Une bonne connaissance des questions de participation, conflit et paix ;
- Une bonne connaissance des enjeux liés à l'emploi et à la jeunesse ;



- Une bonne connaissance des méthodes de collecte et d'analyse des données ;
- Une bonne connaissance des questions de Genre et droits humains et VBG et de l'extrémisme violent.

6- Ligne de supervision du cabinet

Le cabinet sera sous la supervision administrative du chargé de projet et sous la supervision technique de l'unité de Suivi Évaluation de l'UNFPA (Responsable de l'unité) et en étroite collaboration avec les autres agences concernées, notamment l'Analyste Suivi, Évaluation et Reporting du PNUD, responsable du suivi et de l'évaluation du projet en question.

NB : Un comité de gestion de l'étude, dirigé par le PNUD, sera mis en place avec les trois agences et la partie nationale. Les orientations de ce comité guideront la dimension technique de l'étude.

7- Durée de l'étude

L'étude de base du projet est prévue sur une durée de 30 (trente) jours, tout inclus à compter de la date de la signature du contrat. Le cabinet devra proposer un calendrier d'exécution étalé sur cette durée, du démarrage jusqu'au dépôt du rapport final.

8- Budget de l'étude

L'offre financière du cabinet devra contenir un budget détaillé et estimatif de l'étude, qui sera analysé et évalué par les services compétents de UNFPA.